

Pour Insérer et Recruter autrement

Editorial



ARDIE 47 fête ses 15 ans ! L'âge de raison peut-être, des changements sûrement. Le secteur de l'insertion par l'activité économique a beaucoup évolué ces dernières années et ARDIE 47 a toujours eu à cœur d'accompagner les structures d'insertion dans leur développement. A son activité d'expertise originelle, se sont adjointes la création du réseau de chefs d'entreprise et l'animation du dispositif des clauses d'insertion. Ces deux actions ont permis de créer et de consolider les liens entre les entreprises et les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) du département qui sont indispensables pour les personnes en parcours d'insertion. ARDIE 47 c'est une équipe permanente qui évolue elle aussi. Cette dernière année, elle a accueilli en son sein une nouvelle directrice, Myriam Puyrajoux, et un nouveau chargé de mission, Cyril Dorbes, qui vont apporter leur pierre au développement de notre structure. Face à ces évolutions, je me félicite et remercie le Conseil d'Administration dont les membres fondateurs sont restés fidèles à la gouvernance de notre association.

Je vous souhaite une belle année 2016 et vous donne rendez-vous demain pour poursuivre ensemble les actions engagées.

Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué à ces témoignages chaleureux et réconfortants pour les 15 ans d'ARDIE 47 !

Michel BELAIR, Président ARDIE47

TEMOIGNAGE : CHRISTINE LESTRADE, DIRECTRICE UT 47 DIRECCTE AQUITAINE

En 2013 lors de ma prise de poste en Lot et Garonne, rapidement m'a été donnée l'occasion de découvrir cette association atypique initiée par un de mes prédécesseurs.

ARDIE 47 dont la composition même est novatrice : un conseil d'administration issu du monde syndical, patronal, et salarial, représentants de branches ou de réseaux, experts bancaires ou économiques,

ARDIE 47, petit Poucet des associations têtes de réseaux, farouchement attachée aux structures IAE du département, structure légère et réactive, toujours prête à innover.

ARDIE 47, c'est :

- L'animation active d'un réseau chefs d'entreprises : en 2015 plus de 50 responsables d'entreprises ont participé à des actions de présentations de métiers, visites d'entreprises ou simulations d'entretiens d'embauche, au bénéfice de près de 170 salariés.

- Une plate-forme départementale d'animation des clauses d'insertion sociale qui a permis de créer du lien entre les SIAE et les entreprises de leur territoire permettant une meilleure compréhension des spécificités et des contraintes de chacun et créant ainsi des passerelles durables et solides entre le monde de l'insertion et le monde économique plus traditionnel (plus de 25000 heures d'insertion en 2014, 62 entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de ces clauses, 86 personnes concernées et surtout plus d'un tiers ont pu bénéficier d'une sortie positive emploi à l'issue).

- La volonté intangible à soutenir le collectif mutualisé des SIAE en faveur de la formation des salariés en insertion, un enjeu clé dans notre département où le niveau de qualification demeure très faible.

Mais ARDIE 47, c'est aussi une équipe soudée, entreprenante, participative, portée par un conseil d'administration impliqué et des salariés volontaires.

ARDIE 47 n'a jamais été aussi jeune et dynamique, sa valeur ajoutée et sa présence incontournable dans le paysage de l'insertion Lot et Garonnais est désormais indiscutable.

Heureux quinzième anniversaire et longue vie !!!



DIRECCTE Aquitaine
Unité Territoriale 47

*Christine LESTRADE,
Directrice UT 47 DIRECCTE Aquitaine*



Sommaire

EDITO

Michel BELAIR p. 1

TEMOIGNAGES

DIRECCTE UT47 p. 1

Jean-Pierre CAMBONIE p. 2

CONSEIL REGIONAL
D'AQUITAINE p. 3

Convention SEM 47 p. 3

ETS CLAUDE GES p.4

Guy PLANES p.4

POLE EMPLOI p.4

LES ACTIONS DU RESEAU . p. 4

Témoignage ATN JOB DATING ... p. 4

Témoignage de Jean-Pierre CAMBONIE



LA CRÉATION D'ARDIE 47 répondait (dès l'origine) à un certain nombre de besoins identifiés par le CDIAE* :

- l'insuffisance du nombre des SIAE présentes, des secteurs non couverts et des difficultés de fonctionnement de certaines structures devenues trop fragiles,
- des relations insuffisantes et parfois difficiles entre les entreprises traditionnelles et les structures avec de faibles résultats d'insertion des publics pris en charge,
- l'absence (sur le département) d'une capacité d'expertise et d'appui au service du réseau lui-même mais aussi de ses partenaires entreprises et institutionnels.

Ces besoins justifiaient la mise en place d'un nouvel acteur de proximité reconnu par tous les partenaires et disposant de tous les outils nécessaires.

La composition même d'ARDIE47, association des partenaires sociaux (MEDEF et organisations syndicales) aux têtes de réseaux (représentants locaux UREI, COORACE, FNARS ...) tous déjà présents au sein du CDIAE témoignait de la volonté affichée de favoriser le développement des liens entre les entreprises et les structures. Elle assurait la légitimité (et des relations confiantes) des missions de ce nouvel acteur en direction des SIAE et de leurs partenaires.

Les missions étaient ambitieuses :

-Favoriser le développement du réseau des structures d'insertion

- Apporter un accompagnement aux porteurs de projets de structures nouvelles,
- Apporter une expertise et un appui spécifique aux structures en difficulté,
- Suivre et accompagner sur les champs : économie (activité, gestion, trésorerie...) et insertion (professionnalisation...), l'ensemble des structures présentes.

-Assurer l'animation du réseau

- Favoriser la mobilisation des chefs d'entreprise en faveur de l'IAE :
- Mettre en place des outils permettant l'amélioration de la communication entre le réseau et les entreprises et organiser des rencontres régulières
- Favoriser les échanges bien sûr de type économique (marché, sous-traitance...) mais aussi de services permettant d'améliorer l'accès à l'emploi pour les publics pris en charge (simulations d'entretiens d'embauche, évaluations en milieu de travail ...) ou d'accompagnement des projets de créations d'activité (parrainages...)

Pour assurer une partie de ces missions et en fonction de critères et de prescriptions spécifiques l'Etat (à l'époque DDTEFP...), le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Europe ... ont accepté de financer certaines actions menées. Par ailleurs et en fonction d'un cahier des charges validé par le comité départemental, ARDIE 47 était tenue de restituer (devant le CDIAE) régulièrement les éléments d'information portant sur son activité.

Avec le recul et pour la période que j'ai connue (jusqu'à 2005), les débuts des activités de l'association se sont très vite révélés positifs et passée une courte période de méfiance de certaines structures, les apports dans le paysage des SIAE présentes dans le département ont été très probants.

Je peux aujourd'hui témoigner des relations de confiance que j'ai pu nouer avec les intervenants de l'association, de la qualité des débats au sein du conseil d'administration et de la très forte implication de tous les acteurs membres de l'association.

Tant dans le domaine du développement du réseau des structures d'insertion que de la mobilisation des entreprises, les résultats ont toujours été au rendez-vous. La qualité et l'efficacité des actions ont toujours été reconnues par les partenaires institutionnels.

Quelles que soient les orientations prises aujourd'hui par ces mêmes acteurs, je garderai depuis ma retraite aveyronnaise, un souvenir particulier de ce moment de ma vie professionnelle et le sentiment d'un « service fait » très enrichissant et satisfaisant...

Je voudrais enfin adresser mes salutations reconnaissantes aux personnes toujours présentes et membres très actifs de l'association, en particulier son Président, mais aussi les membres du Bureau.

*Jean-Pierre CAMBONIE
Directeur du Travail Honoraire
Directeur départemental du 47
de 1999 à 2005*

*CDIAE : Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique

R E G I O N



AQUITAINE

Francis WILSIUS, Conseiller Régional délégué à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), la sécurisation des parcours professionnels et au dialogue social dans les entreprises, rappelle l'implication continue de la Région Aquitaine, depuis 2006, dans la mise en œuvre de clauses d'insertion dans ses marchés publics de travaux ainsi que dans l'affirmation d'une politique volontariste de soutien économique à l'Insertion par l'Activité Économique via le Plan d'appui régional à l'insertion par l'économique (PARIE).

« Pour le département du Lot et Garonne, le rôle d'**ARDIE 47** en tant que facilitateur de clauses d'insertion est essentiel pour assurer la couverture du territoire et favoriser le lien entre les entreprises et les structures de l'Insertion par l'Activité Économique. Depuis 2008, **ARDIE 47** a accompagné le Conseil Régional d'Aquitaine dans la mise en œuvre de **9 chantiers** de travaux de lycées correspondant à un total de près de **25 000 heures** d'insertion et la mise en emploi de **149 personnes** »

Paroles de Francis WILSIUS

LA SEM 47 S'ENGAGE AVEC ARDIE 47



Une convention de partenariat a été signée le 25 novembre 2015 entre la SEM 47* et ARDIE 47 représentées par leurs présidents MM. Christian DEZALOS et Michel BELAIR.

Cette signature fait suite à un travail amorcé en 2008 sur le premier chantier du Conseil Régional d'Aquitaine avec « clause d'insertion » relatif à la rénovation de l'internat du lycée Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot.

De cette expérience positive ont découlé de nombreuses opérations, pilotées par la SEM 47, comportant des clauses d'insertion, notamment la construction

du collège de Monflanquin ou la requalification du CAFI à Sainte-Livrade. Le travail de proximité avec les chargés d'opérations de la SEM 47 permet une vraie réflexion technique sur les corps de métier, d'avoir un retour des entreprises et de créer des liens durables entre les structures d'insertion et les entreprises en dehors des opérations « clausées ».

Depuis 2008, plus de 58 000 h d'insertion ont été réalisées sur **21 opérations** de la SEM 47 au cours de **344 missions** en entreprise. Les résultats en terme de sorties à l'emploi ou en formation sont de 25% et les suites de parcours en SIAE de 50%.

Cette convention permettra d'amplifier le partenariat, favorisant ainsi l'effet levier des clauses d'insertion dans la commande publique, au bénéfice des salariés en insertion et des coopérations incontournables entre les entreprises et les SIAE.

*SEM47 : Société d'Économie Mixte du Lot-et-Garonne

TEMOIGNAGE : LAURENT TISSERAND, DIRECTEUR ETS CLAUDE GES



« L'action d'ARDIE 47 pour le développement et la mise en œuvre du dispositif de la clause d'insertion permet à ceux qui veulent se réinsérer et travailler et qui sont volontaires et assidus de réussir. Les personnes en dehors du système se voient offrir une seconde chance qu'il leur faut saisir. L'insertion par l'activité économique est à ce titre un outil très intéressant. »

Laurent TISSERAND
Directeur ETS CLAUDE GES

ET AUSSI...



Ancien chargé de mission « insertion » dans mon entreprise, et déjà membre du CDIAE, c'est tout naturellement, en 1999 en tant que syndicaliste, que je me suis investi pour mettre en place cette structure avec tous les acteurs de l'insertion.

Je nous vois encore avec J.L Coureau, Michel Maza et d'autres, recourir au « brainstorming » pour définir cette nouvelle entité dédiée à l'insertion. Ce sera donc « l'Agence de Recherche et Développement de l'Insertion par l'Economique ». Hardi ARDIE 47 (1er département d'Aquitaine à créer une telle structure) qui, depuis 15 ans, cravache dur pour aider les porteurs de projets,

assiste et soutient tous les acteurs de l'IAE du Lot-et-Garonne.

Quelle tristesse, parfois de voir baisser les bras des structures en trop grande difficultés financières, mais notre vie militante est bien récompensée lorsque l'on croise un salarié heureux, qui après être passé par la case chantier ou entreprise d'insertion, nous dit sa joie d'avoir remonté la pente, et d'avoir obtenu...enfin...ce CDI tant convoité.

Guy PLANES,
Membre du Conseil d'administration d'ARDIE 47
au titre de l'UD CFDT

POLE EMPLOI ET ARDIE47



Depuis plusieurs années Pôle Emploi et **ARDIE 47** unissent leurs efforts pour favoriser l'insertion des plus précaires. Leur collaboration se renforce dans l'appui aux structures de l'insertion par l'activité économique du Lot et Garonne.

Cette organisation permet à nos institutions de construire et faire évoluer une offre de service partagée au bénéfice des conseillers en insertion dans le cadre de l'accompagnement des salariés. Autre illustration du partenariat renforcé, ARDIE 47 est aussi associé à l'ordre du jour des Comités Techniques d'Animation. Pour davantage de fluidité, des échanges informels ont lieu au fil de l'eau en fonction des besoins et des actualités de nos deux établissements.

ARDIE 47 bénéficie du soutien de :



Conception et impression : ICA Concept – AGEN – 05 53 66 01 01 - Décembre 2015

Directeur de la publication : Michel BELAIR – Président d'ARDIE 47

Rédaction et crédit photos : Christine LESTRADE, Jean-Pierre CAMBONIE, Francis WILSIUS, Laurent TISSERAND, François WEHRUNG, Guy PLANES, POLE EMPLOI, L'Equipe d'ARDIE 47 : Myriam PUYRAJOUX, Franck CHARLOT, Cyril DORBES, Gylène BAYLE

LES ACTIONS DU RESEAU

Depuis sa création en 2007, le réseau chefs d'entreprise c'est :

2 448 participants dont :

- 1154 salariés en insertion
- 416 cadres et dirigeants d'entreprises
- 864 conseillers en insertion SIAE, partenaires (ML, PE, PLIE, MDE etc.) et leurs publics

170 actions telles que :

- Visites d'entreprises et présentations de métiers
- préparations à l'entretien d'embauche
- simulations d'entretiens d'embauche
- parrainages salariés en insertion/entreprises
- forums emploi et ESS
- petits déjeuners et rencontres professionnelles

RETOUR SUR LE JOB DATING AVEC L'ENTREPRISE ATN

Le 19 novembre dernier, c'est dans le cadre d'un job dating qu'ARDIE 47 a réuni entreprises et demandeurs d'emploi du Marmandais au sein de la Galerie d'art EGREGORE à Marmande. Retrouvez, ci-dessous, le témoignage d'une entreprise participante :



« **ATN**, concepteur et fabricant de nacelles élévatrices est en croissance forte depuis quelques années. La question du recrutement de nouveaux collaborateurs est donc essentielle pour nous. Ainsi, quand ARDIE 47 nous a proposé de participer à un JOB DATING nous avons été tentés par le concept.

En effet, les qualités premières que nous recherchons sont la motivation et la rigueur, aspects qui se détectent très rapidement en entretien, bien avant que le gong des 7 minutes ne retentisse.

Lors de cette soirée Job Dating, j'ai pu rencontrer 10 personnes en moins de 2h, parmi lesquelles se sont détachés plusieurs candidats sérieux potentiels. Le recrutement est ensuite allé très vite. Pas de prise de RDV fastidieuse, de journée à voir défiler des candidats...3 personnes sont aujourd'hui en poste dans l'entreprise et nous sommes très satisfaits de leur recrutement. Cette expérience sera donc renouvelée avec intérêt. »

François WEHRUNG,
Responsable de production ATN